

ALIGNER VOTRE INVESTISSEMENT À VOS VALEURS

Investissez dans
ONE CREATION
Société d'investissement d'impact

ONE CREATION 
Impact finance



Document promotionnel à des fins marketing

Pourquoi une coopérative

Avec ONE CREATION, la gouvernance, l'environnement et la responsabilité sociale ne sont plus des facteurs de contrainte d'évolution de la Société. La Coopérative se place dans cette évolution en étant une structure efficiente qui en a fait son ADN.

Souscrire au capital social de ONE CREATION pour en faire un héritage ou un capital pour ses enfants est une alternative innovante et durable.



ONE CREATION se concentre sur la création de valeur industrielle.

Une plateforme d'échange pour investisseurs et entrepreneurs.

Des thématiques d'investissement à fort impact environnemental.

Comment nous créons de l'impact avec votre investissement ?



Pour un investissement minimal de CHF 10'000



Contribution au développement de l'économie réelle



8 thématiques d'investissement en innovation environnementale



Respect des objectifs de développement durable



Tout ça sans renoncer à la rentabilité pour l'investisseur



Participation dans des entreprises non cotées



Soutien à l'innovation des jeunes entreprises



Synergie de réseau



L'engagement pour un développement durable

Envers la société

En soutenant uniquement des investissements durables.

Par le partenariat industriel, en jouant ainsi le rôle d'amplificateur de développement économique.

Envers l'environnement

Le but de la Coopérative constitue en lui-même un message fort porté par ses associés auprès des autres acteurs de la société.

Envers une éthique

La structure de société coopérative s'accompagne d'un engagement à titre individuel de chaque membre, car chacun d'entre eux dispose d'un droit de vote démocratique, quel que soit le nombre de ses parts.

Envers la bonne gouvernance d'entreprise

La Coopérative reporte sur ses associés qui le désirent, les droits de votes qui lui sont conférés par ses participations.

Elle engage le dialogue avec toutes les sociétés qu'elle décide d'accompagner ou de soutenir tout en poursuivant son but économique de promouvoir les principes de bonne gouvernance, notamment la transparence.

Notre philosophie

ONE CREATION Impact finance s'engage envers les trois axes principaux du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social qui font partie intégrante des enjeux pris en considération lors de toute prise de participation.



Durabilité

Modèle économique et sociétal durable.

Innovation

Technologies créatrices de valeurs.

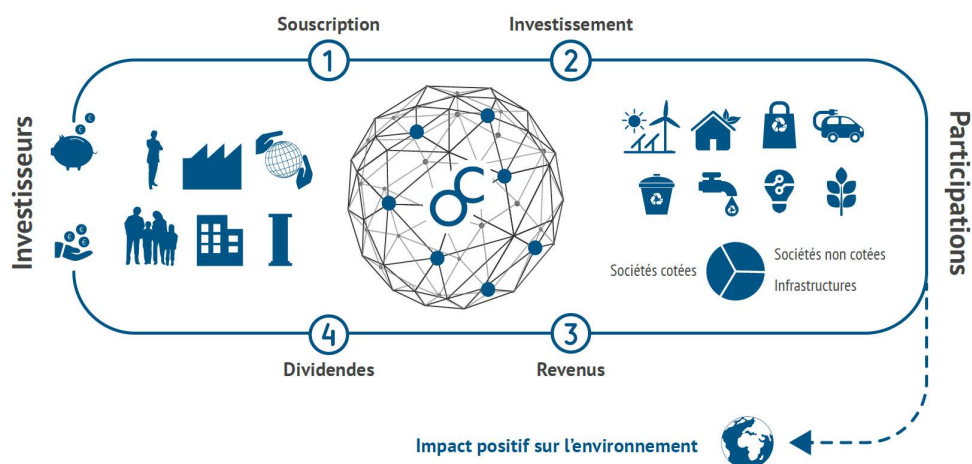
Opportunités

Levers environnementaux.

ONE CREATION a été créée en juin 2010, avec comme but de soutenir financièrement l'essor des technologies de l'environnement dans une approche globale et multisectorielle. Cet engagement répond à la conjonction de besoins sociaux, économiques et environnementaux.

La Coopérative est une solution d'investissement unique de par son approche de « copropriétaire » engagé, au travers de prises de participations dans des sociétés cotées et non cotées.

Les thématiques d'investissement de la Coopérative sont les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les nouveaux matériaux écologiques, chimie et biologie environnementales, le conseil en environnement, la mobilité durable, la gestion des déchets et la gestion de l'eau et participe ainsi au développement et au soutien d'initiatives en faveur de l'environnement.



Nos investissements

ONE CREATION investit avec un double objectif, avoir un rendement économique pour les associés et avoir un impact positif sur l'environnement. Ceci se fait à travers des investissements thématiques dans des technologies propres et en maîtrisant le risque.

Le portefeuille de ONE CREATION est investi dans trois types d'actifs durables : des sociétés cotées, des sociétés non cotées et des projets d'infrastructure. Grâce à cette diversification, ONE CREATION peut assurer une bonne liquidité aux investisseurs avec moins de volatilité qu'un investissement dans une seule de ces catégories.

ONE CREATION Impact finance vise à investir dans des solutions innovantes répondant aux défis environnementaux existants par le biais de thématiques d'investissement spécifiques.

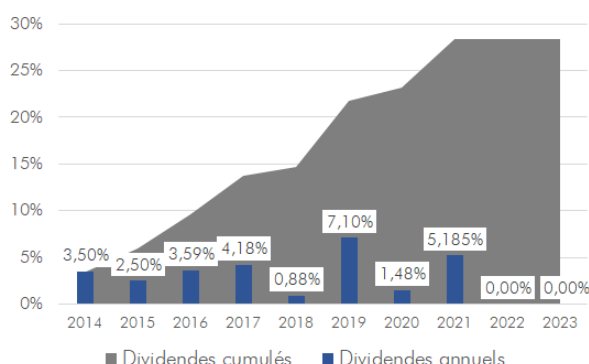
Ces thématiques d'investissement correspondent à un ensemble défini d'objectifs de développement durable des Nations Unies, qui sont utilisés dans notre processus de sélection.



Profitez d'un rendement financier avéré

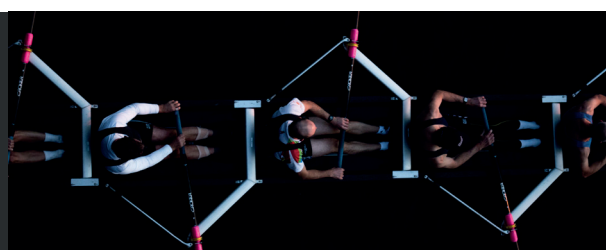
ONE CREATION redistribue à ses associés, sous forme de dividendes, l'intégralité des bénéfices réalisés.

Chaque associé a un droit acquis du dividende réalisé à la clôture de l'exercice annuel représentatif.



La direction

La direction de ONE CREATION Impact finance est assurée par CONINCO Explorers in finance SA fondée en 1990 autorisée par la FINMA depuis 2012 et qui bénéficie d'un savoir-faire éprouvé depuis près de 31 ans dans le conseil en investissement et la gestion financière de fonds de pensions, philanthropies, etc.



Caractéristiques de ONE CREATION Impact finance



Direction	CONINCO Explorers in finance SA
Banque dépositaire	Pictet & Cie (Europe) S.A., Genève
Banque relation commerciale	Credit Suisse (Suisse) S.A., Vevey
Auditeur	PricewaterhouseCoopers SA, Pully
Type de coopérative	Ouverte
Domicile	Vevey, Suisse
Date de lancement	23 juin 2010
Devise	CHF
Clôture de l'exercice	31.12
Emission de part	Quotidienne
Rachat/Dénonciation	31.12 / Six mois de préavis
Distribution	Dividende acquis au 31.12
Frais de gestion	max 2.3%
Frais de performance	N.A.
ISIN	CH0211420010
Investissement min.	CHF 10'000
Timbre fédéral	1% (à l'investissement)
Commission d'émission actuelle	2% (à l'investissement)

Dernières actualités



Lancement du Prix de l'Innovation Environnementale 2024

1er juillet 2024

Le Prix de l'Innovation Environnementale a pour but de promouvoir les objectifs et les valeurs de ONE CREATION en tant qu'investisseur en soutenant de jeunes entreprises dans les premières phases de leur existence et en les intégrant dans une communauté.



Assemblée générale 2024 de ONE CREATION chez Solarstratos

25 avril 2024

Grâce au support de notre ambassadeur Raphaël Domjan, cette année l'Assemblée Générale de ONE CREATION a eu lieu dans le hangar spécialement aménagé de Solarstratos sur l'aéroport de Payerne. Suite à la présentation des activités de ONE CREATION pour l'année écoulée et les perspectives 2024 par la direction, les personnes présentes ont eu l'opportunité d'assister à une présentation du projet Solarstratos, par l'initiateur du projet lui-même.



ONE CREATION sponsor de la 4ème édition du Swiss Cleantech Report

23 avril 2024

C'est avec grand plaisir que ONE CREATION participe en tant que sponsor à la 4ème édition du Swiss Cleantech Report. La Suisse reste un leader mondial en matière d'innovation dans le domaine des technologies propres. Le rapport 2024 révèle des avancées significatives en matière de technologies et de pratiques durables, soulignant l'engagement du pays en faveur de la gestion de l'environnement et de la durabilité économique.

DISCLAIMER

Les informations et opinions contenues dans la présente publication sont présentées par CONINCO Explorers in finance SA, à la date d'impression, et peuvent être modifiées sans préavis et n'engagent pas sa responsabilité. Le présent document est distribué à des fins d'information uniquement et ne saurait constituer ni une offre ni une invitation de la part ou au nom de CONINCO Explorers in finance SA à effectuer des investissements. Les services et/ou produits dont il est question dans le présent document peuvent ne pas s'adresser à tous les destinataires et peuvent ne pas être accessibles dans tous les pays. Les clients de CONINCO Explorers in finance SA sont invités à prendre contact avec CONINCO Explorers in finance SA afin d'être informés sur les services et/ou produits disponibles dans le pays concerné. La présente publication a été élaborée sans tenir compte des objectifs, de la situation financière ou des besoins d'un investisseur particulier. Avant de conclure une transaction, les investisseurs sont donc invités à étudier son adéquation avec leur situation personnelle et leurs objectifs propres. Aucun élément du présent document ne constitue un avis en matière de placement ou un avis de nature juridique, comptable ou fiscale, ni n'affirme qu'un investissement ou une stratégie conviennent ou sont adaptés à la situation particulière d'un investisseur ou encore constituent une recommandation personnelle vis-à-vis d'un investisseur particulier. CONINCO Explorers in finance SA recommande à tout investisseur d'évaluer en toute indépendance, avec l'aide d'un conseiller professionnel, les risques financiers spécifiques ainsi que les conséquences encourues sur les plans juridique, réglementaire, fiscal, comptable et en termes de crédit. La performance passée ne saurait servir d'indicateur fiable quant aux résultats futurs. La présente publication pourra uniquement être distribuée en Suisse ou dans les pays où sa distribution est autorisée par la loi. Cette information ne s'adresse pas aux personnes se trouvant dans toute juridiction où, en raison de leur nationalité ou de leur résidence ou pour tout autre motif, de telles publications sont interdites.

Contacts

ONE CREATION Impact finance

Direction
CONINCO Explorers in finance SA

Siège
Quai Perdonnet 5
CH - 1800 VEVEY

T +41 21 925 00 33

www.onecreation.org/
info@onecreation.org

Bureau de représentation
Quai des Bergues 23
CH - 1203 GENÈVE

T +41 22 732 71 31

Olivier Ferrari
CEO

Fulvio Maccarone
Private Equity

Thierry Cherf
Directeur Développement commercial

